

**ADTHINK MEDIA**  
**Société Anonyme au capital de 1.839.150 euros**  
**Siège social : 79, rue François Mermet**  
**69160 TASSIN LA DEMI-LUNE**  
**437 733 769 RCS LYON**

**RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**  
**A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**  
**DU 30 JUIN 2015**

Mesdames, Messieurs, Chers actionnaires,

Nous vous avons réunis en Assemblée Générale en application des statuts et de la loi sur les sociétés commerciales, pour :

- vous rendre compte de l'activité de notre société, de ses filiales et du Groupe au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2014, des résultats de cette activité et des perspectives d'avenir,
- soumettre à votre approbation les comptes sociaux et les comptes consolidés dudit exercice, lesdits comptes consolidés faisant l'objet d'un rapport de gestion distinct,
- soumettre à votre approbation l'affectation du résultat,
- vous demandez de bien vouloir renouveler l'autorisation conférée au Conseil d'Administration dans le cadre du rachat d'actions par la société d'une partie de ses titres.

Vous prendrez ensuite connaissance :

- Des rapports des Commissaires aux comptes,
- Des comptes annuels.

Nous vous précisons que les chiffres figurant dans le présent rapport ont été arrondis.

En outre nous vous précisons que sont annexés au présent rapport les informations et rapports suivants :

- Le tableau faisant apparaître les résultats de la société au cours de chacun des cinq derniers exercices ;
- Le tableau récapitulatif des délégations en cours de validité accordées par l'Assemblée Générale des actionnaires au Conseil d'Administration dans le domaine des augmentations de capital, par application des articles L 225-129-1 et L 225-129-2 dudit Code, intégrant en sus l'ensemble des autorisations accordés concernant le capital social de la Société ;
- Le tableau des honoraires des Commissaires aux comptes.

**ACTIVITE DE LA SOCIETE**

- Situation et évolution de l'activité de la Société au cours de l'exercice

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2014, votre société a notamment réalisé les opérations suivantes :

Financement des activités de routage mail MAILKITCHEN et de l'activité Data Management Platform BIG générant la grande partie de la perte comptable de la société

La répartition du CA social France/Export est la suivante :

	Chiffre d'affaires 2014	Chiffre d'affaires 2013
<b>France</b>	1.731.232	2.255.780
<b>Export</b>	151.215	81.049
<b>Chiffre d'affaires total</b>	1.882.447	2.336.829

Le chiffre d'affaires est constitué de vente de services aux filiales du groupe et de facturation aux clients MailKitchen et BIG.

- Evolution prévisible et perspectives d'avenir.

L'activité de la société de l'exercice 2015 dépendra en grande partie à la réussite de la commercialisation des projets innovants et internationaux MailKitchen et BIG

- Analyse objective et exhaustive des affaires, des résultats et de la situation financière de la société, notamment de sa situation d'endettement

Conformément aux dispositions de l'alinéa 3 de l'article L. 225-100 du Code de commerce, nous vous présentons une analyse de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la Société au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2014, notamment de sa situation d'endettement au regard du volume et de la complexité des affaires.

Avec 11.444.206 euros de capitaux propres, contre 13.550.313 euros au titre de l'exercice précédent, et une dette nette de (2.362.564) euros, contre (38.942) euros au titre de l'exercice précédent, ADTHINK MEDIA présente toujours une situation financière solide et pérenne.

L'endettement financier au 31 décembre 2014 s'élève à 4.320.655 euros, dont 763.519 euros est échu à moins d'un an.

- Informations sur les délais de paiement des fournisseurs et clients (articles L. 441-6-1 et D. 441-4 du Code de commerce)

Conformément aux articles L. 441-6-1 et D. 441-4 du Code de commerce, nous vous informons qu'à la clôture des deux derniers exercices, le solde des dettes à l'égard des fournisseurs se décompose, par date d'échéance, comme suit :

EXERCICES	FACTURES ECHUES	FACTURES A 30 JOURS	FACTURES A 45 JOURS	FACTURES A 60 JOURS	AUTRES DELAIS (> 60 JOURS)	TOTAL
<b>2014</b>	99 582,28 €	56 292,07 €	1 640,50 €	967,32 €	13 338,79 €	171 820,96 €
<b>2013</b>	145 160,65 €		342,41 €	2 228,23 €	4 851,25 €	152 582,54 €

- Principaux risques et incertitudes auxquels la Société est confrontée :

Que les deux projets innovants dans lesquels la société investit en recherche et développement ne trouvent pas de business modèle ou de marché. Ces deux projets bénéficient du CIR et de subventions.

- Indications sur l'utilisation des instruments financiers par la Société (notamment exposition de la Société aux risques de prix, de crédit, de liquidité et de trésorerie) :

Risque très faible.

- Evénements importants survenus depuis la clôture de l'exercice.

Aucun événement postérieur à la clôture n'est susceptible d'avoir une influence sur l'activité, la situation financière, le résultat et le patrimoine de la Société.

- Activité en matière de recherche et de développement.

La société effectue des dépenses de recherche et développement et peut donc bénéficier du crédit d'impôt recherche.

Au 31 décembre 2014, la créance cumulée envers l'Etat, nette d'imputations antérieures, s'élève à 192.112 euros.

## **FILIALES ET PARTICIPATIONS**

- Activité des filiales et participations.

Vous trouverez dans le tableau annexé à nos comptes des informations relatives à l'activité et aux résultats des filiales de notre Société et des sociétés qu'elle contrôle.

Nous complétons ces informations par les éléments suivants :

### **ADVERTSTREAM :**

Notre société détient une participation de 100% en pleine propriété dans le capital de la société ADVERTSTREAM qui a débuté son activité opérationnelle en 2011.

La société [www.advertstream.com](http://www.advertstream.com) est une régie publicitaire qui agrège 14 500 sites externes représentant 5 milliards de PAP par mois, qu'elle monétise en diffusant de la publicité média ou à la performance à l'aide sa propre technologie AD ACCESS.

Elle a réalisé au titre de l'exercice 2014 un chiffre d'affaires net de 7.779.620 euros contre un chiffre d'affaires de 9.046.939 euros au titre de l'exercice 2013.

Son résultat ressort en perte à (757.481,51) euros contre un profit de 526.350 euros au titre de l'exercice précédent.

Ses capitaux propres ressortent à 2.448.135 euros pour un capital social de 2.110.000 euros.

Cette société fait l'objet d'un projet de fusion simplifiée entraînant son absorption au sein d'ADTHINK MEDIA le 30 avril 2015 sur le plan juridique et avec effet rétroactif comptable et fiscal au 1<sup>er</sup> janvier 2015.

**CLICK MEDIAS :**

Notre société détient une participation de 100% en pleine propriété dans le capital de la société CLICK MEDIAS.

CLICK MEDIAS, dont le nom commercial est [www.thenextpulse.com](http://www.thenextpulse.com) est une agence de performance marketing qui opère dans le crédit à la consommation, dans la monétisation des bases mails du groupe, et qui se lance dans l'édition de site de jeux à télécharger.

Le chiffre d'affaires réalisé par Click Medias est constitué des reventes des profiles qualifiés dans le crédit à des entreprises, achetés sur des plate formes publicitaires via ces portails thématiques, et aussi par les revenus générés par la monétisation des bases mails via des programmes d'affiliation de différents partenaires.

Elle a réalisé au titre de l'exercice 2014 un chiffre d'affaires de 3.016.092 euros contre 3.911.091 euros au titre de l'exercice précédent.

Son résultat ressort déficitaire pour (442.248) euros contre un déficit de (962.588) euros au titre de l'exercice précédent.

Ce déficit exceptionnel s'explique notamment par des investissements publicitaires permettant de maintenir un important parc d'abonnés au site de jeux à télécharger et de développer un parc d'abonnés sur un site de vidéo grand public

Le montant des capitaux propres ressort ainsi à (67.701) euros pour un capital social de 849.900 euros et demeure donc inférieur à la moitié du capital social. Par décision en date du 19 septembre 2014 l'associée unique a décidé de ne pas dissoudre par anticipation la société.

Cette société fait l'objet d'un projet de fusion simplifiée entraînant son absorption au sein d'ADTHINK MEDIA le 30 avril 2015 sur le plan juridique et avec effet rétroactif comptable et fiscal au 1<sup>er</sup> janvier 2015.

**LUDO FACTORY : [www.ludofactory.com](http://www.ludofactory.com)**

Notre société détient une participation de 100% en pleine propriété dans le capital de la société LUDO FACTORY.

Cette société édite le site de jeux de casual gaming [www.ludokado.com](http://www.ludokado.com) ainsi que le site de jeux sur Facebook [www.tooki-island.com](http://www.tooki-island.com)

Elle a réalisé au titre de l'exercice 2014 un chiffre d'affaires de 3.886.317 euros contre 5.232.116 euros au titre de l'exercice précédent.

Son résultat ressort bénéficiaire pour 296.841,29 euros contre un profit de 770.984 euros au titre de l'exercice précédent.

Ses capitaux propres s'élèvent à 1.583.472 euros pour un capital social de 150.000 euros.

Durant cette année 2014 elle a développé le nouveau site [www.ludokado.com](http://www.ludokado.com) mise en ligne en février 2015 ainsi que le nouveau site [www.globbies.com](http://www.globbies.com)

### **PROFILES PARTNER :**

Notre société détient une participation de 100% en pleine propriété dans le capital de la société PROFILES PARTNER.

Cette société a uniquement une activité de micro paiement sur Internet pour les filiales du groupe.

Elle a réalisé au titre de l'exercice 2014 un chiffre d'affaires de 609.892 euros contre 1.736.809 euros au titre de l'exercice précédent.

Son résultat ressort en perte pour (1.171,17) euros contre une perte de (110.767) euros au titre de l'exercice précédent.

Ses capitaux propres s'élèvent à 366.168 euros pour un capital social de 350.000 euros.

### **NUMERIK ART : [www.numerik-art.com](http://www.numerik-art.com)**

Notre société détient une participation de 100% en pleine propriété dans le capital de la société NUMERIK ART.

NUMERIK ART édite le site de rencontre : [www.jerencontre.fr](http://www.jerencontre.fr) et les plateformes d'affiliation [www.say.fr](http://www.say.fr)

Elle a réalisé au titre de l'exercice 2014 un chiffre d'affaires de 8.749.479 euros contre 10.142.337 euros au titre de l'exercice précédent.

Son résultat ressort en perte pour (1.186.905,09) euros contre un profit de 424.498 euros au titre de l'exercice précédent.

Ses capitaux propres s'élèvent à 1.154.984 euros pour un capital social de 500.000 euros.

### **IT NEWS INFO :**

Notre société détient une participation de 75 % en pleine propriété dans le capital de la société IT NEWS INFO.

IT News INFO édite des sites spécialisés sur l'actualité informatique professionnelle, et organise des conférences.

Elle édite les sites : [www.lemondeinformatique.fr](http://www.lemondeinformatique.fr), [www.reseaux-telecoms.net](http://www.reseaux-telecoms.net), [www.distributique.com](http://www.distributique.com), [www.cio-online.com](http://www.cio-online.com)

Le chiffre d'affaires est généré par de la publicité diffusée sur les sites et par les conférences.

Elle a réalisé au titre de l'exercice 2014 un chiffre d'affaires de 2.757.942 euros contre 2.702.825 euros au titre de l'exercice précédent.

Son résultat ressort bénéficiaire pour 248.838 euros contre un profit de 123.394 euros au titre de l'exercice précédent.

Ses capitaux propres s'élèvent à 4.420.883 euros pour un capital social de 5.000.000 €.

### **KEEP TRAFFIC**

Notre société détient une participation de 100% du capital de cette société.

Cette société est une agence de performance marketing qui opère dans le dating et le divertissement.

Elle a réalisé au titre de l'exercice 2014 un chiffre d'affaires de 6.064.951 euros contre 4.657.306 euros au titre de l'exercice précédent.

Son résultat ressort à une perte de (397.423) euros, contre une perte pour (340.890) euros au titre de l'exercice précédent.

Ses capitaux propres s'élèvent à (162.175,75) euros pour un capital social de 201.863 euros

*Nb : le taux de conversion est celui de la date de clôture.*

### **ADTHINK MEDIA CORP.**

Notre société détient une participation de 100 % en pleine propriété dans le capital de la société ADTHINK MEDIA CORP.

Cette société a pour rôle la commercialisation des services du groupe en Amérique du Nord et du Sud.

Elle a réalisé au titre de l'exercice 2014 un chiffre d'affaires de 677.205 euros <sup>(1)</sup>, contre 215.518 euros au titre de l'exercice précédent.

Son résultat ressort en perte pour (198.988) euros <sup>(2)</sup> contre une perte de (85.696) euros au titre de l'exercice précédent.

Ses capitaux propres s'élèvent à 228.722 euros pour un capital social de 75.950 euros.

<sup>(1)</sup> *Le taux de conversion retenu est le taux moyen annuel.*

<sup>(2)</sup> *Le taux de conversion retenu est celui de la date de clôture.*

#### **- Sociétés contrôlées**

Au 31 décembre 2014, notre société détient ainsi la totalité du capital des sociétés ADVERTSTREAM, CLICK MEDIAS, KEEP TRAFFIC, LUDO FACTORY, PROFILES PARTNER, NUMERIK ART, ADTHINK MEDIA CORP et 75% du capital de la société IT NEWS INFO.

#### **- Prises de participations significatives dans des sociétés ayant leur siège en France ou prise de contrôle de telles sociétés**

Le Groupe n'a acquis aucune participation au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2014.

#### **- Aliénations d'actions intervenues à l'effet de régulariser les participations croisées**

Néant

### **COMPTES CONSOLIDES**

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-100 du Code de commerce, nous vous présenterons ensuite le rapport de gestion du Groupe et les comptes consolidés de l'exercice écoulé que nous soumettrons à votre approbation.

### **RESULTATS SOCIAUX - AFFECTATION**

#### **- Examen des comptes et résultats sociaux.**

Nous allons maintenant vous présenter en détail les comptes annuels sociaux que nous soumettons à votre approbation et qui ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur et qui vous sont explicitées dans l'annexe aux comptes.

Nous vous présentons ci-après les principaux chiffres de l'exercice faisant apparaître un retrait du chiffre d'affaires de l'ordre de 20% accompagné d'un recul de la rentabilité. Un rappel des comptes de l'exercice précédent est fourni à titre comparatif.

Ainsi, au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2014, le chiffre d'affaires s'est élevé à 1.882.447 euros contre 2.336.829 euros pour l'exercice précédent.

Le montant des autres achats et charges externes s'est élevé à 1.298.336 euros contre 867.658 euros pour l'exercice précédent.

Le montant des impôts et taxes s'est élevé à 98.555 euros contre 108.976 euros pour l'exercice précédent.

Le montant des traitements et salaires s'est élevé à 1.493.495 euros contre 1.383.188 euros pour l'exercice précédent, étant souligné que l'effectif salarié moyen s'est élevé à 36 contre 29 au titre de l'exercice précédent.

Le montant des cotisations sociales et avantages sociaux s'est élevé à 658.794 euros contre 620.678 euros pour l'exercice précédent.

Le montant des amortissements et provisions s'est élevé à 564.132 euros contre 381.044 euros au titre de l'exercice précédent.

Le montant des autres charges s'est élevé à 21.243 euros contre 9.254 euros pour l'exercice précédent.

Les charges d'exploitation de l'exercice ont atteint au total 4.134.555 euros contre 3.370.799 euros pour l'exercice précédent.

Le résultat d'exploitation ressort pour l'exercice en perte pour (2.228.987) euros contre une perte de (369.650) euros pour l'exercice précédent.

Quant au résultat courant avant impôts, tenant compte du résultat financier négatif pour (460.610) euros, contre 862.930 euros pour l'exercice précédent, il s'établit en perte à (2.228.987) euros, contre 493.280 euros pour l'exercice précédent.

Après prise en compte :

- d'un résultat exceptionnel en perte pour (69.232) euros contre une perte de (34.669) euros au titre de l'exercice précédent, et
- d'un impôt sur les sociétés négatif pour (192.112) euros compte tenu du montant du crédit impôt recherche d'autant, contre un impôt sur les sociétés négatif (243.903) euros pour l'exercice précédent,

le résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2014 se solde par une perte de (2.106.106,74) euros contre un bénéfice de 702.515,07 euros au titre de l'exercice précédent.

- Proposition d'affectation du résultat.

Nous vous proposons de bien vouloir approuver les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) tels qu'ils vous sont présentés et qui font apparaître une perte de (2.106.106,74) euros, que nous vous proposons d'affecter au poste « Report à nouveau ».

Afin de nous conformer aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents.

	<b>Exercice 31/12/2011</b>	<b>Exercice 31/12/2012</b>	<b>Exercice 31/12/2013</b>
Nombre d'actions	6.125.500	6.125.500	6.125.500
Dividende net unitaire	0,10 €	0	0
Distribution totale éligible à l'abattement prévu à l'article L 158-3-2 du CGI	612.550 €	0	0

- Dépenses non déductibles fiscalement.

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, nous vous demandons d'approuver les dépenses et charges visées aux articles 39-4 et 39-5 dudit code, qui s'élèvent à un montant global de 12.569 €.

- Tableau des résultats des cinq derniers exercices.

Au présent rapport est annexé, conformément aux dispositions de l'article R 225-102 du Code de commerce, le tableau faisant apparaître les résultats de la Société au cours de chacun des cinq derniers exercices.

**CONVENTIONS VISEES A L'ARTICLE L.225-38 DU CODE DE COMMERCE**

Nous vous invitons à vous référer au rapport spécial des Commissaires aux comptes.

**ADMINISTRATION ET CONTROLE DE LA SOCIETE**

Mandats des Commissaires aux Comptes.

Un co-commissariat aux comptes a été instauré dont les titulaires et suppléants sont les suivants :

Co-commissaire aux comptes titulaire :  
la société DELOITTE ET ASSOCIES,  
la société Axens-Audit SAS.

Co-commissaire aux comptes suppléant :  
la Société BEAS,  
Monsieur Christophe PERRIER.

Les honoraires des Commissaires aux comptes (hors frais) sont rappelés dans le tableau à cet effet en annexe au présent rapport.

## Liste des mandats et fonctions des Mandataires Sociaux

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-102-1 du Code de commerce, nous vous présentons la liste de l'ensemble des mandats et fonctions exercés dans toute société par chacun des mandataires sociaux de la Société au 31 décembre 2014 :

- Liste des mandats et fonctions de Monsieur Sylvain MOREL ;
  - Président du Conseil d'Administration d'ADTHINK MEDIA SA,
  - Directeur Général de la société ADTHINK MEDIA CORP.
  - Directeur Général de la société ADVERTSTREAM SAS,
  - Directeur Général de la société IT NEWS INFO SAS,
  - Gérant de la société civile LEROMYS,
  - Cogérant de la société civile MAI 2007,
  - Cogérant de la société CLICK MEDIAS SARL,
  - Cogérant de la société LUDO FACTORY SARL,
  - Directeur Général de la société PROFILES PARTNER SAS.
  
- Liste des mandats et fonctions de Monsieur Bertrand GROS :
  - Directeur Général d'ADTHINK MEDIA SA,
  - Président de la société ADVERTSTREAM SAS,
  - Président de la société IT NEWS INFO SAS,
  - Gérant de la société civile ALV IMMOBILIER,
  - Gérant de la société civile ALV PARTICIPATIONS,
  - Cogérant de la société civile MAI 2007,
  - Cogérant de la société CLICK MEDIAS SARL,
  - Cogérant de la société LUDO FACTORY SARL,
  - Directeur Général de la société PROFILES PARTNER SAS.
  
- Liste des mandats et fonctions de Monsieur Marc LAVIGNE DELVILLE :
  - Directeur Général Délégué d'ADTHINK MEDIA,
  - Directeur Général adjoint de la société ADTHINK MEDIA CORP.
  - Gérant de la société NUMERIK ART,
  - Directeur Général de la société IT NEWS INFO,
  - Gérant de la société civile LD INVEST,
  - Gérant de la société civile « HIYOMA & ... ».
  - Président de la société PROFILES PARTNER SAS

## Opérations sur titres réalisées par les dirigeants

En application des dispositions des articles L.621-18-2 du Code Monétaire et Financier et 223-26 du Règlement Général de l'AMF, un tableau présentant un état récapitulatif des opérations réalisées, au cours de l'exercice écoulé, par les dirigeants et les personnes qui leur sont liées, pour lesquelles la société a reçu une notification doit être mentionné dans le rapport de gestion à l'assemblée le cas échéant.

Au cours de l'exercice 2014 une seule opération s'est produite concernant la cession le 12 février 2014 par M. Marc LAVIGNE-DELVILLE de 10.000 titres pour un prix unitaire de 3,7598 euros, soit un montant total de 37.598 €.

**Actionnariat et Modifications du capital social - Répartition du capital et des droits de vote au 31 décembre 2014 (article L 233-13 du Code de commerce)**

Conformément aux dispositions de l'article L.233-13 du Code de Commerce ainsi qu'à celles de l'article 9.2 des statuts, et compte tenu des informations reçues en application des dispositions des articles L. 233-7 et L. 233-12 du Code de commerce, nous vous indiquons ci-après l'identité des personnes physiques ou morales détenant individuellement, directement ou indirectement, au 31 décembre 2012, plus de 3%, 5%, 10%, 15%, 20%, 25%, 33,33%, 50%, 66,66%, 90% ou 95% du capital social ou des droits de vote aux assemblées générales.

Ainsi au 31 décembre 2014, le capital social s'élevait à 1.839.150 euros, composé de 6.130.500 actions d'une valeur nominale de 0,30 € et le nombre des droits de vote s'élevait à 7.911.732 après exclusion des droits de vote des actions auto-détenues, répartis de la façon suivante :

Actionnaires	Actions		Droits de vote	
	Nombre	%	Nombre	%
LEROMYS CAPITAL/ S MOREL	800 000	13,05%	1 595 500	20,17%
ALV PARTICIPATIONS	1 266 740	20,66%	2 062 240	26,07%
Marc Lavigne Delville	155 634	2,54%	155 634	1,97%
LD INVEST	167 500	2,73%	335 000	4,23%
Rhône-Alpes Création	18 511	0,30%	37 022	0,47%
Rhône-Alpes PME gestion sur 3 FIP et 1 FCPR	341 146	5,56%	341 146	4,31%
Helea Financière	133 665	2,18%	266 886	3,37%
Divers	20 000	0,33%	41 000	0,52%
<b>Total Nominatif</b>	<b>2 903 196</b>	<b>47,36%</b>	<b>4 834 428</b>	<b>61,10%</b>
LEROMYS CAPITAL /S Morel au porteur	482 996	7,88%	482 996	6,10%
<b>Actions inconnus au porteur dit flottant</b>	2 594 308	42,32 %	2 594 308	32,79 %
<b>Actions auto-détenues chez ADM</b>	117.947	2,45%		0,00%
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>6 130 500</b>	<b>100,00%</b>	<b>7 911 732</b>	<b>100,00%</b>

NB : nombre théorique de droits de vote (y compris actions auto-détenues) \* : 8.061.732

\* en application de l'article 223-11 du Règlement général de l'Autorité des Marchés Financiers.

✓ Evolution du capital au cours de l'exercice 2014

Au cours de l'exercice, aucune action n'a été créée.

- Nombre d'actions composant le capital social au début de l'exercice : 6.130.500
- Nombre d'actions nouvelles émises pendant l'exercice : 0
- Nombre d'actions composant le capital social à la fin de l'exercice : 6.130.500

✓ Droit de vote double

Nous vous rappelons que conformément aux stipulations de l'article 12 des statuts, il est attribué un droit de vote double de celui conféré aux autres actions, eu égard à la quotité de capital qu'elles représentent, à toutes les actions entièrement libérées pour lesquelles il est justifié d'une inscription nominative depuis deux ans au moins, au nom du même actionnaire ;

Les actions composant le capital social et disposant d'un droit de vote double au 31 décembre 2014 sont visées ci-dessus.

- ✓ Franchissement de seuil

Nous n'avons pas eu connaissance de franchissement de seuil au cours de l'exercice 2014.

### **PARTICIPATION DES SALARIES AU CAPITAL**

Conformément aux dispositions de l'article L 225-102 du Code de Commerce, nous devons vous rendre compte de la proportion du capital que représentent, au dernier jour de l'exercice 2013, les actions détenues par le personnel de la société et par le personnel des sociétés qui lui sont liées au sens de l'article L 225-180 du Code de Commerce, dans le cadre d'un plan d'épargne entreprise, d'un fond commun de placement d'entreprise, et/ou directement.

Au 31 décembre 2014, il n'existe pas d'actions composant le capital social de la Société qui soient détenues par ses salariés ou des salariés des autres sociétés du Groupe dont la Société fait partie, faisant l'objet d'une gestion collective où dont lesdits salariés n'auraient pas la libre disposition.

Enfin nous vous rappelons que l'assemblée générale mixte réunie le 21 mai 2014 a rejeté la résolution relative à l'augmentation de capital réservée au personnel de la Société et des sociétés qui lui sont liées au sens de l'article L 225-180 du Code de commerce dans les conditions prévues aux articles L. 3332-18 et suivants du Code du travail.

### **OPERATIONS REALISEES AU TITRE DES PLANS D'OPTIONS DE SOUSCRIPTION OU D'ACHAT D' ACTIONS SOUS OPTIONS ET OBLIGATIONS DE CONSERVATION DES ACTIONS POUR LES DIRIGEANTS BENEFICIAIRES D'OPTIONS DE SOUSCRIPTION/ D'ACHAT D' ACTIONS**

Nous vous informons qu'aucune opération relative à l'acquisition ou à la souscription d'actions sous options réservées au personnel salarié de la société n'a été ouverte au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2014.

Par ailleurs, l'assemblée générale mixte réunie le 21 mai 2014 a délégué au Conseil d'administration sa compétence à l'effet de procéder à l'émission réservée et à l'attribution, en une ou plusieurs fois et à son choix, à titre gratuit, d'un nombre maximum de quatre cent cinquante mille (450.000) bons de souscription de parts de créateur d'entreprise (BSPCE) au profit de membres du personnel salarié et/ou des dirigeants de la Société soumis au régime fiscal des salariés, conférant à leurs titulaires le droit de souscrire pour chaque bon à une action ordinaire nouvelle de la Société d'une valeur nominale de 0,30 euro.

Au 31 décembre 2014 il n'existe plus de plan d'option de souscription ou d'achat d'actions au sein de la Société.

### **OPERATIONS REALISEES AU TITRE DES ATTRIBUTIONS D' ACTIONS GRATUITES**

Le dernier plan d'attribution gratuite est devenu caduc pour son solde non attribué le 18 juillet 2013. Il n'a pas été mis en place de nouveau plan au cours de l'exercice 2014 et aucune action gratuite n'a été attribuée au cours de cet exercice.

### **OPERATIONS REALISEES AU TITRE DES ATTRIBUTIONS DE BSPCE**

Votre Conseil d'administration lors de sa séance du 31 octobre 2014 a émis 350.000 BSPCE conformément à l'autorisation qui lui avait été accordée par l'assemblée générale mixte du 21 mai 2014. Un rapport complémentaire est joint et dédié à ce sujet.

## **RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION SUR LES AUTORISATIONS ET DELEGATIONS EN MATIERE D'AUGMENTATION OU DE REDUCTION DU CAPITAL**

Nous vous rappelons que les Assemblées Générales du 1er juin 2012, du 31 mai 2013 et du 21 mai 2014 ont conféré à votre Conseil d'Administration un certain nombre de délégations pour une durée de 18 à 26 mois selon les cas. Conformément aux dispositions de l'article L 225-100 du Code de commerce, nous vous présentons en annexe au présent rapport, un tableau récapitulatif des délégations en cours de validité au 31 décembre 2014 ou ayant pris fin au cours de l'exercice 2014 accordées par l'Assemblée Générale des actionnaires au Conseil d'Administration dans le domaine des augmentations de capital, par application des articles L 225-129-1 et L 225-129-2 du Code de commerce. Nous incluons également les éventuelles autorisations conférées en matière de rachat d'actions.

Ce tableau vous indique l'utilisation faite de ces délégations au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2014.

## **ACTIONS AUTO-DETENUES – CONTRAT DE LIQUIDITE - RECONDUCTION DU PROGRAMME DE RACHAT D' ACTIONS**

### **Informations relatives à l'achat par la Société de ses propres actions**

Un nouveau contrat de liquidité a été conclu à compter du 2 janvier 2014 avec la société AUREL BGC pour une durée de 12 mois. ADTHINK MEDIA a affecté 20.000 titres et 50.000 € au compte de liquidité.

Au cours de l'exercice 2014, ADTHINK MEDIA a procédé aux opérations d'achat et de vente d'actions suivantes, au titre de son contrat de liquidité :

- Nombre d'actions achetées : 90.379 actions ;
- Cours moyen des achats : 3,22 euros ;
- Nombre d'actions vendues : 96.432 actions ;
- Cours moyens des ventes : 3,19 euros.

Au total au 31 décembre 2014 votre Société détenait 117.947 actions propres pour un prix de revient total de 491.870,12 €.

### **Reconduction du programme de rachat d'actions**

La loi n° 2008-776 du 4 août 2008 a instauré un régime de rachat d'actions propres pour les sociétés dont les actions sont admises sur un marché "organisé" et a ainsi permis aux sociétés dont les titres sont admises aux négociations sur Alternext de NYSE Euronext Paris de mettre en place un programme de rachat de leurs propres actions.

L'assemblée générale réunie le 21 mai 2014 a conféré à votre Conseil d'Administration le pouvoir d'acquérir des actions propres dans la limite 300.000 actions (en ce compris les actions auto-détenues par la Société) pour une durée de 18 mois venant à expiration le 21 novembre 2015.

Votre Conseil considère opportun de bénéficier d'ores et déjà d'une telle autorisation pour une nouvelle durée de 18 mois ; cette nouvelle autorisation mettant fin à la précédente pour la fraction non-utilisée.

Dès lors, conformément aux dispositions de l'article L 225-209-1 du Code de commerce, nous soumettons à votre approbation l'autorisation de conférer à votre Conseil d'Administration le pouvoir d'acquérir des actions propres dans la limite 300.000 actions (en ce compris les actions auto-détenues par la Société).

La présente autorisation viserait les objectifs suivants, à savoir :

— de favoriser la liquidité du marché de l'action par l'intermédiaire d'un prestataire de services d'investissement agissant de manière indépendante, dans le cadre d'un contrat de liquidité, conforme à une charte de déontologie admise par l'Autorité des marchés financiers, étant précisé que le nombre d'actions pris en compte pour le calcul de la limite de 300.000 actions susvisée correspond au nombre d'actions achetées, déduction faite du nombre d'actions revendues pendant la durée de la présente autorisation ;

— d'attribuer, le cas échéant, des actions aux salariés ou aux mandataires sociaux de la société et des sociétés françaises ou étrangères ou groupements qui lui sont liés dans les conditions et selon les modalités prévues par la loi, notamment dans le cadre de la participation des salariés aux fruits de l'expansion de l'entreprise, de plans d'actionnariat salarié ou de plans d'épargne entreprise, du régime des options d'achat d'actions, ou par voies d'attributions gratuites d'actions ;

— de mettre en œuvre toute pratique de marché qui viendrait à être reconnue par la loi ou par l'Autorité des marchés financiers.

Pour la mise en œuvre de ce programme, le Conseil d'Administration aurait tous pouvoirs, avec faculté de subdélégation, notamment pour acquérir, céder, échanger ou encore transférer les actions de la Société. Toutefois, le prix maximum d'acquisition par action ne pourra excéder 10 € hors frais et commissions, étant précisé qu'en cas d'opération sur le capital, notamment par incorporation de réserves et attribution d'actions gratuites, ou de division ou de regroupement des actions, ou encore de modification du montant nominal des actions, ce prix sera ajusté en conséquence.

A titre indicatif, le montant maximum théorique que la Société serait susceptible de payer dans l'hypothèse d'achat au prix maximum de 10 € (cours maximum d'achat autorisé), hors frais et commission, s'élèverait à 6.125.500 € sur le fondement du capital social au 31 décembre 2014, compte non tenu des 117.947 actions déjà auto-détenues par la Société à cette date.

Le prix et le maximum du nombre d'actions de la Société objet du présent programme de rachat d'actions propres pourront être ajustés par le Conseil d'administration des fonctions des éventuelles opérations sur le capital de la Société.

L'autorisation serait accordée pour une durée de dix-huit mois à compter de la date de l'assemblée générale et remplacerait l'autorisation conférée par l'assemblée générale du 21 mai 2014.

Nous estimons vous avoir donné toutes les informations et explications nécessaires. Nous sommes d'ailleurs à votre disposition pour les compléter par toutes les précisions qu'il vous conviendra de nous demander.

**Le Conseil d'Administration**

**ADTHINK MEDIA**  
**Société Anonyme au capital de 1.839.150 euros**  
**Siège social : 79, rue François Mermet**  
**69160 TASSIN LA DEMI-LUNE**  
**437 733 769 RCS LYON**

**Tableau des cinq derniers exercices**

	N-4	N-3	N-2	N-1	N
<b>Capital en fin d'exercice</b>					
Capital social	1 784 250	1 837 650	1 837 650	1 839 150	1 839 150
Nombre d'actions ordinaires	5 947 500	6 125 500	6 125 500	6 130 500	6 130 500
<b>Opérations et résultats :</b>					
Chiffre d'affaires (H.T.)	8 527 679	1 775 688	2 260 739	2 336 829	1 882 447
Résultat avant impôt, participation, dotations aux amortissements et provisions	1 475 415	737 797	1 300 884	988 388	-1 050 060
Impôts sur les bénéfices	144 192	26 842	-77 364	-243 903	-192 112
Résultat après impôts, participation, dotations aux amortissements et provisions	989 917	1 062 837	982 328	702 515	-2 106 107
<b>Résultat par action</b>					
Résultat après impôts, participation avant dotations aux amortissements et provisions	0,00	0,12	0,23	0,20	-0,14
Résultat après impôts, participation dotations aux amortissements et provisions	0,17	0,17	0,16	0,11	-0,34
Dividende distribué					
<b>Personnel</b>					
Effectif salariés	30	14	19	29	36
Montant de la masse salariale	1 531 458	812 355	1 045 213	1 383 188	1 493 495
Montant des sommes versées en avantages sociaux	688 260	363 549	476 516	620 678	658 794

**ADTHINK MEDIA**  
**Société Anonyme au capital de 1.839.150 euros**  
**Siège social : 79, rue François Mermet**  
**69160 TASSIN LA DEMI-LUNE**  
**437 733 769 RCS LYON**

Tableau des autorisations et délégations conférées par l'assemblée générale des actionnaires au Conseil d'administration

<b>OBJET</b>	<b>Assemblée</b>	<b>Durée</b>	<b>Plafond</b>	<b>Utilisation faite en cours d'exercice</b>
<i>Rachat d'actions de la Société</i>	<i>31.05.2013 8ème résolution Puis 21.05.2014 5ème résolution</i>	<i>18 mois</i>	<i>300.000 actions (incluant celles auto-détenues)</i>	<i>117.947 actions auto-détenues au 31/12/2014. Cessions : 96.432 actions Achats : 90.379 actions</i>
<i>Autorisation pour augmenter le capital avec suppression du droit préférentiel de souscription par offre à des investisseurs qualifiés (L 411-2 II du CMF)</i>	<i>01.06.2012 9ème résolution</i>	<i>26 mois</i>	<i>- Montant nominal maximal des augmentations de capital : 20% du capital social, par période de 12 mois * - montant nominal maximal des titres de créances : 5.000.000 €</i>	<i>Aucune Autorisation devenue caduque le 01.08.2014</i>
<i>Autorisation pour augmenter le capital avec suppression du droit préférentiel de souscription par offre à des investisseurs qualifiés (L 411-2 II du CMF)</i>	<i>21 mai 2014 6ème résolution</i>	<i>26 mois</i>	<i>- Montant nominal maximal des augmentations de capital : 20% du capital social, par période de 12 mois * - montant nominal maximal des titres de créances : 5.000.000 €</i>	<i>Aucune</i>
<i>Autorisation d'attribuer et des BSPCE</i>	<i>21 mai 2014 7ème résolution</i>	<i>18 mois</i>	<i>450.000 BSPCE</i>	<i>Attribués en 2014 : 200.000 BSPCE 1 150.000 BSPCE 2 Solde attribuable : 100.000</i>

\* Le capital social au 31 décembre 2014 s'élevait à 1.839.150 euros.

**ADTHINK MEDIA**  
**Société Anonyme au capital de 1.839.150 euros**  
**Siège social : 79, rue François Mermet**  
**69160 TASSIN LA DEMI-LUNE**  
**437 733 769 RCS LYON**

-----  
Honoraires des contrôleurs légaux  
(Article 222-8 du Règlement intérieur de l'AMF)

Les Co-Commissaire aux comptes titulaires de la Société sont :

La société DELOITTE & ASSOCIES (\*)  
185C Avenue Charles de Gaulle, 92200 Neuilly sur Seine

La société AXENS Audit SAS  
17, rue de la Presse, 42000 Saint-Etienne

Montant H.T. en €	31/12/2014 AXENS	31/12/2014 DELOITTE	31/12/2013 AXENS	31/12/2013 DELOITTE
<b>Audit</b> -Commissariat aux comptes, certification des comptes individuels et consolidés :				
-Autres diligences et prestations directement liées à la mission des C.A.C. :				
- Emetteur				
- Filiales intégrées				
<b>Sous-total</b>	16 497 €	49 991 €	13 100 €	53 800 €
Autres prestations rendues à l'émetteur et filiales intégrées :				
- Juridique, fiscal, social				
- Technologie de l'information				
- Audit interne				
- Autres				
<b>Sous-total</b>				
<b>TOTAL GENERAL</b>	16 497 €	49 991 €	13 100 €	53 800 €
<b>TOTAL GLOBAL</b>	66 488 €		66 900 €	